

OPCVM

Société Générale

Marocaine de Banques



Fiche signalétique

SG TRESOR PLUS

Fonds Commun de Placement

La fiche signalétique est un extrait de la note d'information visée par le CDVM en date du 08/10/2012 sous la référence n° VI/OP/058/2012.

Avertissement : L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

Sogécapital Gestion



الشركة العامة
SOCIETE GENERALE



Fiche signalétique

SG TRESOR PLUS

I. Caractéristiques financières de l'OPCVM

Classification : « Obligations Court Terme ».

La sensibilité est en permanence comprise entre 0,5 (exclu) et 1,1 (inclus).

Indice de référence : MBI court terme.

Objectif de gestion : Valoriser à court terme le capital investi avec un niveau de risque mesuré à travers des instruments de taux afin d'offrir des revenus réguliers.

Stratégie d'investissement : Dans cette optique, le FCP sera en permanence investi à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « Obligations Court Terme », créances représentatives des opérations de pensions qu'il effectue en tant que cessionnaire, et liquidités, en titres de créances, tout en respectant la réglementation en vigueur. Le niveau maximum investi en titres d'OPCVM « Obligations Moyen et long terme » est de 10%.

Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

Durée de placement recommandée : Entre 6 et 12 mois.

Souscripteurs concernés : personne physique ou morale résidente et non-résidente.

II. Modalités de fonctionnement

Exercice social : 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

Valeur liquidative d'origine : 10 000 DH.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : chaque vendredi ou, si celui-ci est férié, le premier jour ouvré qui suit.

Modalités de diffusion de la valeur liquidative: La valeur liquidative est affichée le 1^{er} jour ouvrable qui suit son calcul dans l'ensemble du réseau de la Société Générale Maroc ainsi que dans les locaux de Sogécapital Gestion. Elle est également publiée dans un journal d'annonces légales au moins une fois par semaine.

Méthode de calcul de la valeur liquidative : les principes d'évaluation de chaque OPCVM sont identiques à ceux prévus dans la circulaire du CDVM.

Modalités de souscription et de rachat: Les souscriptions et les rachats sont effectués dans les conditions précisées ci-dessous :

- Les demandes de souscription et de rachat sont reçues par le réseau commercial de la Société Générale Maroc ainsi qu'au siège de Sogécapital Gestion au plus tard à 10h00 le jour de calcul de la valeur liquidative ;
- Le prix de souscription et le prix de rachat sont égaux à la valeur liquidative obtenue en divisant l'actif net (après provision des frais de gestion) du FCP par le nombre de parts, respectivement majoré et diminué d'une commission de souscription ou de rachat ;
- Les rachats comme les souscriptions sont effectués à la prochaine valeur liquidative ;
- Le premier jour ouvrable qui suit la détermination de la valeur liquidative, celle-ci ainsi que les commissions de souscription et de rachat des parts sont affichées dans les locaux des établissements de gestion, et aux guichets des établissements chargés des souscriptions et des rachats. Elles doivent également être publiées dans un journal d'annonces légales au moins une fois par semaine.

Affectation des résultats : Capitalisation intégrale des revenus.

Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode des « Intérêts courus ».

III. Commissions et frais

Commission de souscription :

Commission de souscription : 0% H .T du montant souscrit

Commission de rachat :

Commission de rachat : 0% H .T du montant souscrit.

Frais de gestion :

Les frais de gestion devant être encourus par un OPCVM sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par Sogécapital Gestion. Le taux des frais de gestion est de 0.70% hors taxe maximum. Ils sont prélevés chaque trimestre.



Fiche signalétique

SG TRESOR PLUS

Les frais de gestion sont ventilés comme suit :

- (1) Frais publications : 20 000 DH (HT)
- (2) Commissaire aux comptes : 12 000 DH (HT)
- (3) Commissions CDVM : 0,025% (HT)
- (4) Maroclear (commission de gestion du compte émission) : 4 000 DH (HT)
- (5) Maroclear (droit d'admission):
 - . 0,0075% si actif inférieur à 100 millions DH (HT)
 - . 0,0025% si actif compris entre 100 et 500 millions DH (HT)
 - . 0,0006% si actif compris entre 500 millions et 1 milliard DH (HT)
 - . 0,0001% si actif supérieur à 1 milliard DH (HT)
- Prestations de Sogécapital Gestion: Frais de gestion -(1)-(2)-(3)-(4)-(5).

IV. Informations complémentaires

Date et référence de l'agrément : le 30/04/2012 sous le numéro AG/OP/047/2012.

Société de gestion : Sogécapital Gestion dont le siège social est sis à 55, Bd. Abdelmoumen Casablanca représenté par Mme Amale CHRAIBI.

Dépositaire : Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) dont le siège social est sis à 55, Bd. Abdelmoumen, Casablanca.

Commercialisateur : Réseau Société Générale Marocaine de Banques et Sogécapital Gestion.

La fiche signalétique doit être remise à tout souscripteur préalablement à la souscription aux parts ou actions de l'OPCVM ; Les statuts, la note d'information ainsi que le dernier document périodique de l'OPCVM sont tenus à la disposition du public pour consultation auprès de tous les établissements chargés de recevoir les souscriptions et les rachats suscités.

Adresse du Gestionnaire :

55, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca.

Adresse du Dépositaire :

55, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca.

Adresse et lieu de souscription et de rachat :

Réseau Société Générale Marocaine de Banques.

Lieu et méthode de publication : Agences Société Générale Maroc par voie d'affichage.

Point de contact où des informations supplémentaires peuvent être obtenues, si nécessaires :

Sogécapital Gestion • Tél : 05 22 43 98 10 • Fax : 05 22 26 40 25 • E-mail : sogecapital.gestion@sogcen.com

www.sogecapital.com

Sogécapital Gestion



Groupe Société Générale Marocaine de Banques
55, Bd. Abdelmoumen - 20 100 Casablanca - Maroc

Société Anonyme à Conseil de Surveillance et à Directoire au capital de 1.000.000 dirhams